

Notification préalable d'une opération de concentration
(Affaire COMP/M.4041 — Basell/ Société du Craqueur de l'Aubette)

(2005/C 295/11)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

1. Le 18 novembre 2005, la Commission a reçu notification d'un projet de concentration, conformément à l'article 4 du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil ⁽¹⁾, par lequel l'entreprise Basell Holdings BV («Basell», Pays-Bas) appartenant au groupe Access Industries («Access», États-Unis) acquiert, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), du règlement du Conseil, le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Société du Craqueur de l'Aubette S.N.C («SCA», France), une usine de production de butadiène (l'«Usine de Butadiène», France) et des actifs qui y sont liés, appartenant au groupe Shell («Shell», Pays-Bas), par achat d'actions et d'actifs.

2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:

- pour Basell: production et vente de polyoléfines et de produits associés;
- pour Access: groupe de compagnies actives principalement dans les secteurs du pétrole, du charbon, de l'aluminium, de l'électricité et des télécommunications;
- pour SCA: production et vente d'éthylène et de propylène;
- pour l'Usine de Butadiène: production et vente de butadiène.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que la transaction notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement (CE) n° 139/2004.

4. La Commission invite les tiers concernés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet de concentration.

Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopie [n° (32-2) 296 43 01 ou 296 72 44] ou par courrier, sous la référence COMP/M.4041 — Basell/ Société du Craqueur de l'Aubette, à l'adresse suivante:

Commission des Communautés européennes
DG Concurrence
Merger Registry
J-70
BE-1049 Bruxelles

⁽¹⁾ JO L 24 du 29.1.2004, p. 1.